

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris-Vallée de la Marne accueille 6 volontaires en Service Civique

La Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne accueille 6 volontaires en Service Civique au sein de son service Prévention et dans les Maisons de Justice et du Droit.

Le service Prévention-Accès au droit de Paris-Vallée de la Marne organise et coordonne des campagnes de prévention tout au long de l'année (Octobre Rose, IST/MST, Mois sans tabac, etc.) et de sensibilisation à la citoyenneté (visites d'audience pour les collégiens, journées d'information juridique). Il coordonne également l'action des 3 Maisons de Justice et du Droit du territoire (à Chelles, Lognes et Pontault-Combault).

Le Conseil communautaire a approuvé l'accueil de volontaires, en service civique, pour participer au développement de nouvelles actions à destination des jeunes du territoire.

Le service civique est un dispositif d'encouragement à l'engagement citoyen et au soutien public. L'indemnité des volontaires en service civique est partagée entre l'Agence du Service Civique et la structure d'accueil.

Les 6 volontaires, âgés de 18 à 24 ans, seront accueillis pour 7 mois au sein de la Communauté d'Agglomération. Ils travailleront 24h/semaine, sur 3 jours. Ils mèneront leurs missions dans trois champs d'action : citoyenneté, accès au droit et prévention.

Cet accueil a été mis en place en lien avec l'association UNIS CITE qui accompagne la CA PVM dans le cadre de l'intermédiation avec l'Agence du Service civique. Présente dans plus de 60 villes en France, UNIS-CITE a déjà mobilisé et accompagné 25 000 jeunes.

La signature des 6 contrats de service civique a eu lieu ce mercredi 14 octobre, à 14h à l'hôtel d'Agglomération, en présence de François-Claude PLAISANT, sous-préfet de Torcy, Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de Paris-Vallée de la Marne, et Sara SHORT-FERJULE, conseillère déléguée chargée de la santé et de la politique sociale communautaire.

Contact presse : Yohan LETERTRE
Attaché de presse ■ Cabinet du Président
y.letertre@agglo-pvm.fr ■ Tél. 01 60 37 24 11

www.agglo-pvm.fr

